**Procès-verbal 21/22 - 2**

**Bureau de Ligue**

**Mercredi 23 mars 2022 à 19h en visioconférence**

Présents : Angenon Nico, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Dodu Adrien, Ferré Benjamin, Francisco Marie, Quetard Thierry, Simon Bruno

Invités : Bardin Romain, Métaireau Nicolas.

Excusé : Néant

Ce bureau a été programmé rapidement et Jean Paul CHILON en rappelle l’objectif en soulignant qu’il n’y aura qu’un sujet à l’ordre du jour afin de préparer le Conseil de Ligue du 1er Avril et les nouvelles embauches à la Ligue sur les postes administratifs et techniques. Il rappelle aussi les difficultés que nous avons rencontrées au Secrétariat et qui ont été résolues avec l’arrivée en CDD de Florian PHILIPPEAU.

Il rappelle aussi qu’une fiche d’action avait été validée. Elle concerne les emplois au service du projet pour cette l’Olympiade.

Les départs de Nicolas GAUDELAS et Martine TRIPIAU conjugués aux problèmes de SPID V2 ont fragilisé notre organisation technique et administrative. La FFTT commence à s’étoffer et nos missions devraient s’accroitre car des demandes vont descendre vers les ligues.

Dernièrement avec les comités et les clubs, des réflexions ont été menées sur la mutualisation.   
Jean Paul CHILON estime que les besoins ont été identifiés et que pour lui cela devient plus clair à condition d’y mettre les bons collaborateurs sur les deux mi-temps qui ont été envisagés, un sur la technique et un sur l’administratif.

A étudier aussi les missions d’Isabelle BAHAIN sur la comptabilité et le secrétariat. Il faudra cadrer les missions et que nous-mêmes soyons plus rigoureux.

Romain BARDIN présente son power point sur les différents postes. Il faudra aussi définir sous quel mode nous fonctionnerons / Groupement d’Employeur ou pas?

Dans ce power point il est noté des pourcentages chiffrés approximativement et au plus proche de la réalité, même si cela peut être aménagé comme le souligne Nicolas METAIREAU.

Pour l’administratif Thierry QUETARD s’interroge sur la continuité de la prestation qu’accomplit Edith GUERRIN. Il reviendrait à cette personne qui serait formée par elle comme cela est prévu dans son ordre de mission. Le travail de Jean Jacques BRION est important en terme de communication.

Pour la technique le mi-temps serait lui-même partagé entre développement et technique-détection.

Romain BARDIN précise les groupes dans lesquels pourraient être recrutés ces nouveaux collaborateurs.

Nicolas METAIREAU estime qu’il s’agit plus d’un poste technique et Thierry QUETARD affirme que si l’on recrute un poste technique tout en mutualisant il faudra bien avoir défini nos besoins.

Pour le Groupement d’Employeur Jean Paul CHILON en rappelle les plus-values en travaillant plus ensemble et en renforçant les liens avec les Comités Départementaux.

Adrien DODU pense que si la décision de créer un GE a été prise il va falloir le faire vivre en créant une association.

Nico ANGENON donne quelques informations sur la réunion avec les Comités Départementaux et le sondage auprès des clubs sur la mutualisation où il y a des demandes et des accords de principe pour une plus grande collaboration co construite! Les gens auront-ils le choix prochainement.

Benjamin FERRE estime que recruter une personne sur un poste mi- technique, mi- administratif ne semble pas réaliste comme le confirme Nico ANGENON en rappelant que les expériences du terrain ne sont pas concluantes comme dans le Loiret et d’ajouter que le GE est un plus car la multiplication des conventions serait à terme moins performant ! Jean Paul CHILON estime qu’il faut consolider toutes les bases une bonne fois pour toutes dont le management de la trésorerie.

Benjamin FERRE demande qu’elle serait les dates limites de recrutement pour les différents postes. Pour le Secrétariat s’il est envisagé le 1er Août on peut penser que le 1er Septembre soit plus raisonnable, le management de la trésorerie dès maintenant et la technique au 1er juillet. En revanche si par rapport au début du recrutement nous n’avons pas de réponse il faudra être réactif. Il est envisagé de recruter un apprenti sur les pôles ce qui devrait soulager la structure comme le souligne Michel CASY. A ce propos il est précisé qu’il y a 1 voire 2 candidats pour ce poste proposé qui seraient intéressés. Nicolas METAIREAU estime qu’il manque d’informations pour avoir une vision des finances claire et régulière comme le précise Benjamin FERRE et même si les raisons sont multiples. Jean Paul CHILON rappelle qu’il y a un plus par rapport à l’an dernier avec une troisième projection qui sera donnée le 1er Avril et que notre structuration a un coût mais qu’elle doit s’amplifier pour augmenter notre niveau.

Romain BARDIN est dubitatif pour recruter un technicien à mi-temps alors que l’on a besoin d’encadrants sur le territoire. Si nous n’avons pas de candidatures ou pourrait aussi recruter un apprenti pour des tâches plus simples et mutualiser.

Jean Paul CHILON insiste en rappelant que les responsables devront proposer un prévisionnel en commission des finances et en bureau pour une meilleure visibilité. Adrien DODU précise que le prévisionnel 2022/2023 sera révisé et il faudra plus se projeter. Romain BARDIN demande s’il ne faut pas non plus travailler sur toutes les tarifications, il lui est précisé par l’affirmative après un débat sur le recensement de nos besoins en adéquation avec nos ressources. Jean Paul CHILON insiste qu’il faut se projeter, en prenant certes un risque, mais ne plus faire d’immobilisme. Romain BARDIN rappelle que les emplois découlent d’un projet et pas de nos finances même s’il faut savoir comment financer les postes comme le souligne Adrien DODU.

Si nous n’avons pas de candidat fin Avril nous reverrons notre stratégie en activant notre Groupement d’Employeur et renforçant notre mutualisation. Un débat s’engage sur les différentes opportunités dont le financement et les aides que nous aurions sur un plein temps et non sur un mi-temps avec les difficultés liées à la localisation desdits postes. Nico ANGENON insiste en rappelant qu’il faudra aussi penser à sauver les postes.

Votes sur deux mi-temps : 6 votes pour et 2 abstentions. Pour répondre à une question sur les aides et financement il est rappelé que nous ne pourrons pas y prétendre si nous proposons un mi-temps technique, aussi et au vu de cette information le vote en est modifié pour le poste technique.

Poste Administratif : 7 votes pour et 1 abstention.

Poste Technique : Mi-temps 2 votes pour, Temps Plein 6 vote pour.

C’est donc ce modèle de recrutement qui sera proposé au prochain Conseil de Ligue.

Le Président remercie les membres du bureau qui s’achève à 20h42.

Prochain conseil de ligue le 1er AVRIL en visio conférence à 19h